

Share Responsibility



ROTTERDAM CONVENTION

Projet de plan de travail réalisé après le deuxième atelier national du projet pilote sur un «Cadre national pour la gestion rationnelle des produits chimiques industriels»

Activités	Responsable (s)	Collaborateur(s)	Etapes de mise en œuvre et calendrier (échéances)
Réponse à l'import pour la Convention de Rotterdam	MEDD	Industriels, Douane, Labos de recherche	Réunion des DNA + parties prenantes POPs== présenter les produits et positions du pays =interdiction (31 Aout)
<p>Etude juridique : -Les faiblesses et insuffisances : -Le manque ou l'insuffisance de moyens matériels et financiers</p> <p>– L'absence de renforcement des compétences</p> <p>-L'inexistence d'un cadre juridique harmonisé et unifié sur les produits chimiques. -L'absence de</p>	<p>MEDD</p> <p>Sante MEDD./ Finances,</p> <p>MEDD</p>	<p>Finances, Sante, Agriculture, Industrie et Commerce, Ministère des Mines</p> <p>Acteurs pertinents (, Travail, Industrie et Commerce l'ONMT,Comm unication, Recherche Scientifique</p> <p>Finances, Sante, Travail, Industrie et Commerce,</p>	<p>Intégration des produits chimiques dans les politiques sectorielles (2017)</p> <p>Formation et renforcement des capacités des inspecteurs + prise de conscience des utilisateurs à inspecter (JANVIER 2015)</p> <p>\Proposition de projets de loi pour le futur cadre de gestion des PCI, (JANVIER 2015) (s'approprier les conventions Bale,</p>

Activités	Responsable (s)	Collaborateur(s)	Etapas de mise en œuvre et calendrier (échéances)
réglementation relative à la prévention des risques des produits chimiques. -La faiblesse du dispositif légal en vigueur			Stockholm et Rotterdam) Le Gvt peut donner le mandat aux industries pour faire l'évaluation des risques qui doit être validée par une Autorité Publique Compétente Juin 2015
Analyse des lacunes et des chevauchements dans la législation existante	MEDD/MDR	<i>Départements concernes(Ministères Finances , Sante, Agriculture, Industrie et Commerce, Ministère des Mines , Travail ; Pêche Société Civile</i>	<i>Législation: impliquer les différents Départements concernes(Ministères) ds l'élaboration des textes législatifs : -Application : Application stricte de la Loi/Affecter les ressources nécessaires -Suivi : mettre en place une base de données par secteur et centralisée au MEDD -Prise de conscience : Renforcer les outils de prise de conscience au niveau national (Industriels, Société civile, medias, Travailleurs) Janvier 2015</i>
Mise en œuvre du SGH pour les produits chimiques industriels et les pesticides	Industrie Commerce / MEDD / MDR	<i>Départements concernes(Ministères Finances , Sante, Agriculture, , Ministère des Mines , Travail ; Pêche Société Civile.Institutions scientifiques et de recherche</i>	Mettre en place un plan d'action concerté. Mener une campagne d'information et de vulgarisation du SGH. Juin 2015 Renforcement des capacités techniques (formation) Ressources nécessaires : assistance technique et financière -Développer une coopération avec les partenaires Mettre en place un centre antipoison. Assurer un suivi-évaluation du plan de mise en œuvre du SGH. Finalisation du plan d'activités : Mars 2015
Rapport final : Expériences et leçons apprises du projet	MEDD	Secretariat de ROTTERDAM	(court terme) :